



Entretien du véhicule

➔ Généralités

Un véhicule bien entretenu possède la capacité de résister à toutes les usures à travers le temps.

En plus d'augmenter sa durée de vie, un entretien permet de réduire :

- > les risques de pannes ;
- > les accidents ;
- > l'usure prématurée ;
- > le coût lié aux réparations.

Il est donc important de prendre soin de sa voiture.

Pour information : un véhicule bien entretenu permet d'éviter une surconsommation de carburant, allant jusqu'à 25 %*.



➔ Recommandations préalables

La gestion d'un parc automobile implique de veiller à la sécurité des conducteurs.

En effet, une bonne gestion vise à prévenir les risques d'accident en assurant un contrôle des véhicules. Cela passe notamment par la planification des tâches de maintenance et la formation des conducteurs sur le bon entretien de leur véhicule.



➔ Quelques bonnes pratiques

Le contrôle technique

- > Premier contrôle avant les 4 ans d'une voiture neuve, puis tous les 2 ans.

La vidange

- > La vidange comprend le changement de l'huile moteur et du filtre à huile pour une meilleure lubrification des pièces du moteur. Elle doit être effectuée tous les ans. Il est conseillé de profiter de la vidange pour également changer le filtre à air.

Attention : ne pas vidanger sa voiture entraîne une dégradation du moteur, une augmentation de la consommation de carburant et une réduction de la performance de la voiture.

Les plaquettes et disques de frein

- > Afin d'améliorer la longévité des disques de frein, il faut éviter les freinages brusques.

Pour info : les plaquettes de frein s'usent deux fois plus vite que les disques.

Le parallélisme des roues

- > Le parallélisme des roues est un contrôle de l'alignement des quatre roues. Il assure la longévité des pneus et une bonne tenue de route.

Conseil : le parallélisme est à faire vérifier par le garagiste en cas d'usure inégale des pneus ; de heurt violent avec un trottoir, un nid de poule ; ou si le véhicule dérive vers un côté en ligne droite.

La pression des pneus

- > La pression des pneus est à vérifier tous les mois, à froid. Pour connaître la pression à laquelle gonfler les pneus, il faut regarder sur l'étiquette collée dans l'ouverture de la porte conducteur.

Conseil : en hiver, la pression des pneus diminue. Il est nécessaire d'ajouter 0.2 bar à la pression conseillée.

La roue de secours

- > Il est nécessaire de vérifier la pression de la roue de secours régulièrement également.

L'usure des pneus

- > Il existe un témoin d'usure sur le pneu. Si la surface du pneu est au même niveau que le témoin d'usure, le pneu a atteint sa limite légale d'utilisation et doit être remplacé.

Conseil : le témoin doit être à 1,6 mm au minimum.

L'équilibrage des pneus

- > Le garagiste effectue automatiquement l'équilibrage des pneus lors de leur changement.

Les feux de signalisation

- > Il est conseillé de vérifier régulièrement le fonctionnement des feux (avant, arrière et clignotants), surtout en hiver.

Attention : le non-fonctionnement des feux de signalisation (en cas d'ampoule grillée ou de feu cassé) peut entraîner une amende.

L'huile moteur

- > À vérifier une fois par mois.

Le contrôle du niveau d'huile se fait sur un sol plat, moteur arrêté et froid. Sortir la sonde qui se trouve dans le réservoir d'huile. L'essuyer puis la réintroduire. La ressortir et vérifier si la trace d'huile se situe entre l'encoche du mini et du maxi. Si le niveau est en dessous du mini, ajouter impérativement de l'huile.

Le liquide de refroidissement

- > Il est recommandé de contrôler son niveau tous les mois.

- > Le contrôle se fait à froid, le niveau doit être entre le mini et le maxi.

Conseil : le liquide de refroidissement évite la surchauffe du moteur. En cas de baisse régulière du niveau, il faut vérifier la présence éventuelle d'une fuite.

Le liquide de lave-glace

- > Repérez le réservoir en plastique.

Attention : ne jamais ajouter d'eau dans le réservoir du liquide lave-glace, car il pourrait geler si la voiture est soumise à des températures extérieures négatives.

Conseil : l'hiver, il est préférable d'ajouter un liquide qui résiste au gel.

Les balais d'essuie-glaces

- > S'ils glissent mal, laissent des traces ou font du bruit, la couche de caoutchouc est insuffisante et ils doivent être changés. Le mieux est de les changer une fois par an, à l'automne.

Attention : une mauvaise visibilité engendre une fatigue visuelle.

Le kit de sécurité

- > Le kit de sécurité dans un véhicule (gilet fluorescent, et triangle de signalisation) est obligatoire sous peine d'une amende de 90 €.

